

Éditorial du N° 66 Avril 2023- Aux Sources du Carmel

Publié le 29 octobre 2025 · Abbé Louis-Paul Dubroecq · 6 min de lecture



« *L'accomplissement par amour de la Règle constitue la fidélité. La fidélité est la plus riche et la plus délicate fleur de l'amour ici-bas.* »



Cher frère, Chère sœur,

La première partie de la règle du Tiers-Ordre du Carmel se termine par une exhortation que je vous invite à relire attentivement et sur laquelle je désire insister en ce bulletin, car elle concerne une vertu importante recommandée par les auteurs spirituels : **la fidélité**.

Le mot *fidélité* vient du latin *fidelitas*, qui exprime la qualité de celui qui est fidèle, c'est-à-dire qui remplit ses engagements, tient ses promesses, et par là se montre digne de confiance. L'homme fidèle est celui qui exécute ce qu'il a dit, qui accomplit ce qu'il a promis. La fidélité a des affinités avec la persévérance et avec la constance. Le contraire est l'infidélité qui n'est pas oubli mais

abandon, reniement. L'homme fidèle répond à l'attente qu'on met en lui, on peut compter sur lui car on sait qu'il ne se reprendra plus.

Nous avons l'exemple de Dieu qui est fidèle. Quiconque a été baptisé, peut compter, tout au long de sa vie, sur son secours. Il a la garantie que Dieu ne l'abandonnera pas en chemin à sa faiblesse, mais l'affermira jusqu'au bout. Même dans la tentation, Il ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et, si nous prions, Il nous donnera la force de la surmonter. Il en est de même dans les persécutions. Et si, pécheur, nous confessons et regrettons nos fautes, Il est fidèle à nous accorder le pardon. La fidélité de Dieu est le fondement de l'espérance indéfectible du chrétien. « *Si nous ne sommes pas fidèles, Lui reste fidèle.* » [2 Tm, 2,13].

En hébreu, le même mot exprime la fidélité de Dieu et la foi de l'homme, foi qui est ici surtout confiance en Dieu, remise totale de soi à Dieu. La fidélité de Dieu donne à l'homme sa sécurité, il prend appui sur Dieu ou sa parole, participe à l'immutabilité de la volonté divine : « *Le juste vivra par sa foi* ». [Ha, 2,4.]. Sans fidélité, pas de solidité. [Is, 28,16.]. Le Christ demande à ses disciples la fidélité dans les petites choses, dans toutes les obligations de leur devoir d'état. C'est la garantie d'une fidélité plus haute. Il loue le serviteur « *bon et fidèle en peu de choses* ». [Mt, 25, 21-23.].

C'est l'amour qui anime la fidélité, qui en est l'âme. Celui qui aime le Christ, garde ses commandements [Jn, 14,15 et 21] et sa parole [Jn, 14, 23-24.]. « *Un amour intérieur qui prétendrait se dispenser de la fidélité extérieure qui en est le fruit, écrit Dom Marmion, ne serait qu'une illusion, car Notre-Seigneur nous dit : " Celui qui m'aime, garde mes commandements ". Et cela est vrai de la vie monastique comme de la vie chrétienne.* » [Le Christ, idéal du moine, Abbaye de Maredsous, 1923, p. 186.]. « *Il faut que la vie intérieure soit l'âme de notre fidélité extérieure, explique le Bénédictin. Celle-ci, précise-t-il, doit être le résultat, le fruit et la manifestation des sentiments de foi, de confiance et d'amour qui régissent notre cœur* ». [op. cit., p.184].

« *La Règle est l'expression de la volonté de Dieu, poursuit Dom Marmion. Or, l'accomplissement par amour de la Règle constitue la fidélité. La fidélité est la plus riche et la plus délicate fleur de l'amour ici-bas.* » [Ibid.]. « *Les petites choses, remarque saint Augustin, sont petites en elles-mêmes, mais elles deviennent grandes par l'amour fidèle qui les fait accomplir.* » [De Doctrina christiana, l. IV, ch. 18].

Aussi j'attire votre attention sur les points de la Règle ci-après mentionnés :

n° 24 « Sauf empêchement, les Tertiaires devront, **une fois au moins tous les mois pendant le Noviciat**, et plus tard, de temps en temps, par exemple **tous les deux mois**, se présenter au Supérieur ou au Directeur, afin d'être instruits de leurs obligations. »

n° 87 « Les prescriptions énumérées jusqu'ici constituent le genre de vie, ou **la Règle, que doivent observer les Tertiaires de notre Ordre, pour correspondre à la grâce de leur vocation.** »

n° 88 « Nos Tertiaires sont tenus de pratiquer la Règle avec toute l'exactitude possible, parce que ce n'est pas la pensée de la faute ou de la peine qui doit les porter à l'accomplissement de leurs devoirs, mais **la sainte crainte de Dieu, le désir de correspondre à la grâce de leur vocation**

et la certitude qu'ils obtiendront les récompenses promises à ceux qui l'auront observée.»

Dans son *Commentaire de la Règle*, rédigé en langue anglaise, publié en 1945 par les soins de *Browne and Nolan*, à la page 272 de l'édition concernée, le R.P. Kevin, ocd, formule cet avertissement :

« Ceux qui ne se proposent pas d'être *fidèles* à observer la Règle devraient abandonner la prétention d'être Tertiaires du Carmel, car c'est seulement par *la fidélité* qu'ils peuvent espérer d'obtenir la grâce qui leur permettra d'acquérir le véritable esprit de prière et de vie intérieure. »

Que la Reine du Carmel et les saints de l'Ordre vous aident par leur exemple et leur intercession auprès de Notre-Seigneur, à réaliser ce que vous avez promis ou allez promettre : **observer la Règle avec la plus grande perfection possible jusqu'à la mort.**

« Donnez- moi votre grâce, Seigneur, pour que je ne laisse pas passer la moindre chose qui puisse vous faire plaisir, afin que, selon votre propre parole, " étant fidèle dans les petites choses, je le devienne aussi dans les grandes " ». [Dom Marmion, *Le Christ idéal du moine*, op. cit., p. 185].

Virgo fidelis, ora pro nobis.

† Je vous bénis.

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du Carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du Carmel.

Inscriptions et renseignements auprès de **M. l'abbé Dubroeucq**, directeur du Tiers-Ordre du Carmel.

M. l'abbé Dubroeucq

Séminaire Saint-Curé-d'Ars

rue Saint Dominique

21150 Flavigny-sur-Ozerain

tél : 03 80 96 20 74

Source : laportelatine.org/spiritualite/editorial-du-n-66-avril-2023-aux-sources-du-carmel

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France